

# Au conseil, clap de fin pour l'école des Roquettes

La fermeture de l'école des Roquettes était à nouveau à l'ordre du jour du conseil municipal, ce mercredi. Et ça fait presque deux ans que ça dure. Des mois de débats, d'interpellations et de recours des parents d'élèves, qui, dans un dossier qu'ils estiment descendant et sans dialogue, s'insurgent de la fin cette fois entérinée des classes à l'été 2023 dans leur petite école de 80 élèves, « **chaleureuse et préservée** ».

Cette fois-ci, la clôture a été tranchée à 38 voix pour contre 13, et semble irrémédiable, à moins d'un dernier recours administratif des parents qui la contestent. Le site est voué à accueillir un lieu d'accueil municipal Petite enfance et un centre de loisirs.

Une délibération « sans consensus »

Cela fait 18 mois que les parents s'organisent face au calendrier présenté par la municipalité, qui avait d'abord annoncé une fermeture pendant la prochaine mandature, entre 2027 et 2032 : pétition citoyenne, recours vain devant la Préfecture, distribution de tracts « **contre l'expulsion des élèves** », ce qui a fait bondir le maire Benoît Arrivé en marge du conseil. L'édile rappelle que « **deux autres belles écoles de la République** », à savoir Albert-Baillet et Hameau-Noblet, se trouvent à moins de 500 m de l'établissement et qu'elles peuvent absorber des effectifs supplémentaires à la rentrée.

Dominique Hébert, adjoint à l'éducation, a quant à lui estimé lors du vote que les débats ont bien eu lieu. Pour « preuve » : « **les 22 pages de comptes rendus** » d'argumentaires exprimés lors des différents conseils (où l'une des parents d'élèves, Kyliane Ledanois, s'était d'ailleurs exprimée), mais aussi les « **nombreux** » temps d'échanges qui, malgré leur multiplication selon lui, n'ont rien changé et ne changeront rien « **aux mêmes points de désaccords** ».

Hier soir, l'élu a présenté une délibération qu'il savait « **sans consensus** », pointée par l'ensemble de l'opposition comme « **défavorable** » et « **empressée** ». Karine Hébert, conseillère du Cercle du Cotentin, a fustigé une décision qui « **suscite autant de désaccords. Il faut revoir ses certitudes** ».

C'est qu'en même temps, devant les portes d'accueil de l'hôtel de Ville – ouvertes aux manifestants sans casseroles ni pancartes... – se sont rassemblés parents et enfants, interpellant à nouveau les élus sur le fond et la forme. Leurs différentes actions – médiatiques, règlementaires – se sont jusqu'ici révélées vaines. La prochaine étape, s'il y en a une : « **un recours devant le tribunal administratif pour faire annuler la délibération**, soutient Kyliane Ledanois. **On ne lâchera pas maintenant. D'autant que tout n'a pas été fait dans les règles...** ». Malgré l'usure de tous, « **l'absence d'écoute, le sentiment de frustration, de fatalité... De colère** », ils tiennent à « **protéger** » cette école, « **qui répond à tous les critères du schéma directeur : un cadre végétalisé, des espaces lumineux, favorisant l'apprentissage...** », quitte à s'engager dans une voie juridique probablement périlleuse.

Emma RODOT avec notre correspondant.



Les parents d'élèves opposés à la fermeture de l'école des Roquettes ont à nouveau manifesté devant l'hôtel de Ville de Cherbourg lors de son conseil municipal, accompagnés de leurs enfants qui y sont scolarisés. Ouest-France